

Pour vous abonner à la Lettre
Entreprises & Défense [LIEN](#)

Repères

Contractuels dans les armées
en 2015 :

- Terre : 72,3 %
- Marine : 60,6 %
- Air : 53,9 %

Solde annuelle moyenne nette
d'un militaire des trois armées
et de la gendarmerie en 2015 :
31.318 €

55% des militaires ayant quitté
le service actif en 2015 n'ont
pas acquis de droit à pension
militaire de retraite (dont 79%
de militaires du rang)

Crédits affectés à l'Action so-
ciale :

- 178 M€ en 2015
- 205 M€ en 2011

Taux de sélectivité des recru-
tements externes de mili-
taires en 2015 :

- Officiers (grandes écoles) : 17,4
- Officier sous contrat : 10,7
- Sous-officiers : 4,5
- Militaires du rang : 2,3

Droits annuels à permis-
sions (jours ouvrés, hors jours
fériés) :

- Royaume-Uni : 38
- Etats-Unis : 30
- Allemagne : 26 - 30
- France : 45

Permissions prises par les mili-
taires en 2015 (nombre moyen
de jours, hors permissions
complémentaires planifiées) :

- Terre : 38
- Marine : 19
- Air : 41

Taux de départ des militaires
du rang durant leur période
probatoire

- 2012 : 23,3 %
- 2013 : 24,2 %
- 2014 : 25,3 %

Sources : ministère de la Défense
et rapports parlementaires.

Trois questions au...

Lieutenant-colonel Antoine Brulé

Chef de la Cellule d'Aide aux Blessés de l'Armée de Terre
(CABAT)



Pourriez-vous nous présenter la CABAT et ses missions ?

Créée le 1^{er} septembre 1993 par le chef d'état-major de l'armée de Terre, la Cellule d'Aide aux Blessés de l'Armée de Terre a pour mission de soutenir les blessés en service et les familles des militaires décédés en service.

La CABAT assure sur toute la durée nécessaire, un rôle de coordination et de conseil auprès des blessés et de leurs proches. Elle effectue un travail de remise en condition opérationnelle des blessés en lien avec tous les acteurs institutionnels, privés et associatifs. Point de convergence des parcours et des moyens engagés elle est une « tour de contrôle » du commandement sur la situation des cohortes de blessés et des familles de décédés dont la mission peut se résumer en une phrase : ne laissez personne au bord de la route.

Composée d'un groupe de référents et d'experts agissant sur tous les volets – santé, social, juridique, sportif et de réinsertion professionnelle – la CABAT accompagne les blessés dès leur hospitalisation. Chaque référent assure après les visites, un suivi personnalisé des blessés en service. Dans la durée, la CABAT veille, en liaison avec l'unité d'appartenance et l'action sociale du ministère, à ce que le blessé soit suivi durant sa convalescence jusqu'à sa réinsertion dans l'institution militaire ou sa reconversion dans le secteur civil.

Quels sont les grands enjeux auxquels doit faire face la CABAT aujourd'hui ?

Le suivi des cohortes et plus particulièrement des blessés graves en congés longs (plus de 180 jours de congé maladie) démontre depuis septembre 2013 une augmentation très forte des blessés psychiques (état de stress post-traumatique de guerre). L'armée de Terre comptabilise aujourd'hui près de 600 blessés psychiques. Si 80% des blessés physiques arrivent aujourd'hui à retrouver une place dans l'institution militaire, une grande majorité des blessés psychiques en congé de longue durée pour maladie ne pourront être reconnus aptes aux opérations extérieures. Le principal défi est bien de les réinsérer socialement et administrativement, et de les reconverter professionnellement.

Quels sont les liens de la CABAT avec le monde de l'entreprise ?

Parce que la réinsertion professionnelle des blessés psychiques est un véritable enjeu, la CABAT entretient des liens privilégiés avec le monde de l'entreprise.

Après un stage au Centre de Ressources des Blessés de l'Armée de Terre (CREBAT) à Beuil dans le Mercantour pour acquérir les outils leur permettant de valoriser et de transposer leurs compétences militaires, les blessés aptes médicalement à retrouver une activité professionnelle sont accompagnés de bout en bout par la CABAT. Il s'agit de rechercher des emplois ciblés avec nos acteurs privilégiés, de préparer la visite d'entreprises et les entretiens. Commence ensuite la phase de placement dans le cadre d'une immersion sous forme de stage avec un tuteur, pour une durée d'un mois à un an, véritable « compagnonnage » qui permet d'aboutir à la signature d'un contrat de travail ou à une mise en formation.

Si l'objectif premier est de réadapter les blessés de l'armée de Terre au monde du travail, c'est aussi une opération économique positive pour les entreprises. Les militaires sont payés par le ministère de la Défense et restent rémunérés par celui-ci lors de leurs périodes en immersion. Par ailleurs, notre démarche, au cœur de la responsabilité sociétale de l'entreprise, peut répondre également à l'obligation d'emploi des personnes handicapées. En effet, les militaires titulaires d'une Pension Militaire d'Invalidité sont reconnus Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE) et peuvent être titulaires de la Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

Il y a actuellement 26 blessés en immersions dans 18 entreprises. 9 contrats à durée indéterminée ont déjà été signés et le 10^e est prévu très prochainement.

Partenaire 2017



LA DÉFENSE DE VOTRE SANTÉ

www.groupe-uneo.fr
<https://fr-fr.facebook.com/mutuelleUneo/>

Association Loi 1901, l'Association des entreprises partenaires du ministère de la Défense a pour objet le développement des relations entre les entreprises et la Défense. Elle organise de nombreuses activités et est à l'origine du « Prix de la reconversion des militaires » prix annuel placé sous le Haut patronage du ministre de la Défense. Tous les responsables de l'Association sont bénévoles. Les seules ressources sont les cotisations versées par les entreprises adhérentes.

Pour télécharger le document permettant à votre entreprise de nous rejoindre éventuellement en 2017 [LIEN](#)

Infos

Nouvelle édition du Guide d'hygiène informatique de l'ANSSI : 42 mesures pour renforcer la sécurité des systèmes d'information



La sécurité n'est plus une option ! À ce titre, les enjeux de sécurité numérique doivent se rapprocher des préoccupations économiques, stratégiques ou encore d'image des décideurs. Le guide d'hygiène informatique de l'ANSSI est une véritable « feuille de route » qui épouse les intérêts de toute entité publique ou

privée consciente de la valeur de ses données. Pour le télécharger [LIEN](#)

L'ANSSI dispose maintenant de référents en régions, tous spécialistes de la sécurité numérique, qui œuvrent en synergie avec les structures et les autorités régionales pour prévenir les incidents et sensibiliser les acteurs locaux, des secteurs public et privé, aux bonnes pratiques informatiques. Une plaquette pour en savoir plus [LIEN](#).

Une nouvelle version du plan VIGIPIRATE

Le plan VIGIPIRATE est au cœur du dispositif national de protection face à la menace terroriste. Il s'agit d'un document de planification et d'un dispositif national de sécurité en évolution constante. Le plan VIGIPIRATE comprend

300 mesures qui s'appliquent à 13 grands domaines d'action, tels que les transports, la santé et les réseaux. Ces mesures sont réparties entre un socle de mesures permanentes et un ensemble de mesures additionnelles, ces mesures pouvant être activées en fonction de l'évolution de la menace et des vulnérabilités. Une nouvelle version du plan a été validée le 30 novembre 2016 en Conseil de défense et de sécurité nationale. Pour la télécharger [LIEN](#)



Grand angle

Deux sous-officiers de l'armée de Terre lauréats du « Prix de la reconversion des militaires » Edition 2016

Créé par l'Association des entreprises partenaires de la Défense, le « Prix de la reconversion des militaires » Edition 2016 a été remis le mardi 13 décembre à l'Ecole militaire à Paris. Cette année, les jurés ont décidé de récompenser deux lauréats dans la catégorie « création d'entreprise ».

Antoine Sauer - « Rope Up » (Annecy)

Ancien sous-officier des chasseurs alpins, expert des activités en montagne, Antoine Sauer a créé « Rope Up » une plate-forme électronique combinée à un ensemble de services spécialement conçus pour les guides de haute et de moyenne montagne.

« Rope Up » est à la fois un outil de gestion commerciale et une plateforme marketing et de management de la relation clients visant à simplifier la sélection du guide et l'ensemble du parcours achat jusqu'au terme de la prestation.

« Rope Up » est LA plateforme agile de mise en relations des praticiens et des encadrants ayant pour objectif la réunion ces acteurs pour vivre une expérience unique en montagne. « Rope Up » s'ouvrira prochainement au marché suisse.

antoinesauer@icloud.com

www.facebook.com/ropeup/?fref=ts



Abdou Diarra - « Le Boukarou » (camp de Caylus) (Tarn-et-Garonne)

Ancien sous-officier de l'Infanterie de marine, Abdou Diarra a choisi de créer « Le Boukarou » une activité de restauration rapide à emporter de proximité sous forme d'un « Food Truck » situé sur le camp militaire de Caylus.

Cette activité – complémentaire des prestations proposées par le foyer et le mess du camp de Caylus – répond à un besoin avéré tout en contribuant au moral ! « Le Boukarou » organise également des repas de groupes jusqu'à 300 personnes.

Le logo de la société représente une maison africaine au toit de chaume. En Afrique, ce type de maison est appelé « Boukarou », ce qui signifie le lieu, la chambre, l'endroit... Ce choix coulait de source, car au sein des armées (et notamment de l'armée de Terre) quasiment tout le monde connaît – ou à déjà entendu parler – du Boukarou, sans parfois savoir de quoi il s'agit vraiment ! « Le Boukarou » devrait à terme s'implanter sur d'autres camps militaires.

dak.diarra@gmail.com



Sandwichs - Snacks - Plats Culinaires
Traiteur
06.25.23.79.22

« Coup de pouce »



Le Jury a également décidé de donner un « coup de pouce » à Marc Weltmann, ancien commissaire en chef de 1^{ère} classe pour la création de Nexidée, bureau international d'achat, spécialisé dans la représentation de services acheteurs francophones dans les pays germanophones. Nexidée propose des prestations de recherche de fournisseurs (« sourcing ») audit et qualification de fournisseurs, assistance à la négociation, gestion bilingue des contrats, organisation de voyages professionnels pour acheteurs ainsi que la publication d'études thématiques et sectorielles. Implanté à Sarrebruck en Allemagne, ce bureau international d'achat a l'ambition de devenir expert du domaine des achats de R&D et des droits de propriété industrielle.

marc.weltmann@nexidee.eu www.nexidee.eu

Indisponible en raison de l'activité parlementaire, Patricia Adam, présidente de la commission de la Défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale, avait tenu à manifester son soutien par un mot qui a été lu en ouverture de la cérémonie. Pour le télécharger : [LIEN](#)

Membres du Comité d'honneur : Claude Ascensi - Alain Juillet - Alain Vidart - Jean-Claude Viollet - Raymond Wey

Entreprises & Défense

Directeur de la publication : Patrice Lefort-Lavauzelle.

Rédacteur en chef : Pascaline Abdini.

Comité de rédaction : Pascaline Abdini, Monique Chézalviel, Patrice Lefort-Lavauzelle, Nicolas Le Saux.

Association des entreprises partenaires de la Défense, 6 rue Geoffroy Saint-Hilaire 75005 Paris.

Mail : contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr

ISSN 2114-7019

Tous droits réservés.

Les marques "Prix de la reconversion des militaires" et "Entreprises & Défense" sont déposées auprès de l'INPI.

Entreprises & Défense, la Lettre de l'Association des entreprises partenaires de la Défense, est publiée en 2017 avec le soutien de la mutuelle Unéo.

Vous recevez la Lettre Entreprises & Défense suite à une inscription sur le site Internet de l'Association des entreprises partenaires de la Défense ou à un contact avec ses responsables. La Loi sur la Confiance dans l'Economie Numérique (LCEN) du 13 mai 2004 autorise la prospection directe par messagerie électronique sans consentement préalable, à destination des personnes morales, sociétés, entreprises, associations immatriculées à l'INSEE ayant un numéro SIRET-SIREN, professions libérales, artisans et collectivités publiques. Soucieux de respecter l'esprit de la LCEN, nous vous proposons, si vous souhaitez ne plus recevoir d'informations de la part de notre Association, de bien vouloir nous le préciser en faisant parvenir un courriel à l'adresse : contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr